

Moudon, le 13 mars 2025

EXTRAIT

Du procès-verbal du Conseil communal de Moudon
Séance du 11 mars 2025
Présidence : Julien Pittet

LE CONSEIL COMMUNAL DE MOUDON

Préavis de la Municipalité au Conseil communal No 72/25

Demande d'un crédit de CHF 90'000.- pour la phase d'étude et de suivi des travaux pour la démolition et la reconstruction du hangar de la ferme « en Frémont » propriété communale (ECA 783, parcelle 1023)

- vu le préavis de la Municipalité No 72/25 ;
- ouï le rapport de la commission chargée de son étude et celui de la COGEFIN ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

décide :

- 1. accorde un crédit d'investissement maximum de CHF 90'000.- TTC dont à déduire toute éventuelle participation de tiers pour la phase d'étude jusqu'à la préparation du crédit d'ouvrage et au suivi des travaux pour la démolition et la reconstruction du hangar de la ferme au lieu-dit « En Frémont »,**
- 2. prend acte que la dépense sera reprise dans le préavis final des travaux de démolition et de reconstruction du hangar de la ferme au lieu-dit « En Frémont »,**
- 3. prend acte qu'en cas de refus du préavis final des travaux de destruction et de reconstruction du hangar de la ferme au lieu-dit « En Frémont », l'investissement sera intégralement porté à charge du compte de résultat,**
- 4. autorise formellement la Municipalité à emprunter tout au parti de la dépense aux meilleures conditions du marché.**

Le préavis No 72/25 est accepté par 40 voix et 2 abstentions.

Ainsi délibéré en séance du 11 mars 2025.

BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL
Le Président : La Secrétaire :


Julien Pittet


Nicole Wyler

